Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 063-256303520-20191219-DELIB_43-BF

SEAT
Syndicat d'Études
et d'Aménagement Touristique

Département du Puy-de-Dôme
Arrondissement de Clermont-Ferrand

Séance de l'assemblée Délibérante du 27 novembre 2019

Délibération n°43/2019

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le jeudi vingt-et-un novembre deux mille dix-neuf, s'est réuni à 18 heures, le mercredi vingt-sept novembre deux mille dix-neuf, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :
Jean-Pierre BUCHE
Bénédicte HEALY
Pascal BRUHAT
Claude DELETANG
Jean-François DEMERE

Titulaires excusés :
Daniel SALLES
Gilles PETEL
Françoise BERNARD
Gérard BRANLARD
Roland BLANCHET

Pouvoir :
De Gérard BRANLARD à Colette HENRION

Suppléants présents :
Colette HENRION

Suppléants excusés :
Hélène FEDERSPIEL
Sylvie ARDOUREL
René GUÉLON
Claude AUBIER
Fabienne LANGUILLE
Gérard BLANCHAMP
Olivier DUMAS
Gérard GUILLAUME

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	5	0	1	5	6	6	0	0

Objet : Décision modificative N°1 – exercice 2019
Emprunt court-terme

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°42/2019 du 27 novembre 2019 concernant l'acceptation de l'offre du crédit agricole pour la contractualisation d'un emprunt court-terme de deux ans ;

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
Reçu en préfecture le 19/12/2019
Affiché le
ID : 063-256303520-20191219-DELIB_43-BF

Le Président explique qu'il convient de prendre une décision modificative du budget afin d'intégrer l'emprunt court-terme du Crédit Agricole à l'exercice 2019. Il précise que cet emprunt est notamment contracté pour cause de retard dans la perception des aides Européennes du POI Loire « contrat territorial 2015/2016/2017 et 2018 ».

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédit	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Investissement				
R1641 – emprunt en euros				120 000 €
Opération 012018 « Aménagement pêche » R1327 – Subventions communautaires et fonds structurels			79 200 €	
Opération 111 « Contrat territorial » R1327 – Subventions communautaires et fonds structurels			40 800 €	

Après avoir ouï l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité syndical du SEAT décide à l'unanimité :

- **De réaliser** une modification budgétaire sur l'exercice 2019 dans les conditions présentées ci-dessus,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les documents contractuels et conventionnels afférents à la décision précédente,
- **De charger** Monsieur Jean-Pierre Buche, en qualité de Président, de l'exécution et de la publication de ces décisions

Pour extrait certifié conforme,
Le Président
M. Jean-Pierre BUCHE

BILLOM COMMUNAUTES * S.E.A.T. * MONT D'ARVERNE COMMUNAUTE